

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Litige foncier à Malibé II: des violences physiques et verbales

ENA
Libreville/Gabon

EN la date du 10 du mois en cours, le procureur de la République près le tribunal de première instance de Libreville a été saisi d'une plainte portant litige foncier. La plaignante, Pétronille Dilebou-Mihindou, devant le maître des poursuites, explique que la partie adverse, au-delà du problème de terrain qui les divise, a été jusqu'à détruire ses biens, tout en usant de violences physiques et de menaces de mort sur sa personne. La partie adverse, Hermann Dyhondi-Dihondy, est un agent de la DGR (Direction générale des recherches). Pourtant, cette affaire avait déjà fait l'objet d'un traitement devant le juge des référés en attendant qu'elle soit examinée au fond. Beaucoup de péripéties marquent ce dossier qui a fait sortir Dame Pétronille Dilebou-Mihindou de sa réserve. " Le 26 mai 2021, Monsieur Dyhondi-Dyhondi avait fait venir trois messieurs dont un civil et les deux autres se présentant comme des agents de la DGR en tenue de gendarme, dans mon terrain situé à Malibé II pour m'arrêter. Tout cela parce

que je me suis opposé au ravitaillement en matériaux de construction de leur chantier, étant donné que les procédures étaient en cours au niveau du Parquet et devant le juge du fond", explique-t-elle dans sa saisine. Et de poursuivre: " Le 5 juin 2021, j'ai été victime de trois individus qui sont arrivés dans mon terrain avec une voiture noire vitres fumées. Dès qu'ils sont descendus, ils ont commencé à taper sur l'enfant qui était assis, cassé les studios, percé les sacs de ciment, briques et chassé tous ceux qui se trouvaient sur les lieux. Lorsque je me suis rapproché de l'un d'eux, il m'a giflé et poussé en criant sur moi: " pourquoi vous menacez et insultez M. Lan Ngoulou? Vous le connaissez? On vous dit de laisser ce terrain, vous ne comprenez pas. Sachez bien que ce terrain lui appartient". D'où sort le nom du directeur de cabinet du Coordonnateur général des affaires présidentielles? Use-t-on de son nom pour trafic d'influence? Au maître des poursuites de démêler l'écheveau...



Photo: F. M. MOMBO/L'Union

Palais de justice de Libreville.



MINISTRE DE LA SANTÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Date de lancement : 22 juin 2021.
Appel d'offres : **N°006/Réhabilitation et équipement des structures sanitaires/2021.**
Nom du projet : **Travaux de réhabilitation et d'équipement des structures sanitaires.**
Source de financement : Etat gabonais, budget 2021.

- OBJET**
Le Ministère de la Santé lance un appel d'offres pour la réhabilitation et l'équipement des structures sanitaires du pays dans le cadre de l'opérationnalisation des régions sanitaires pour l'amélioration de l'offre de soins.
- ALLOTISSEMENT**
Le présent appel d'offres est réparti en dix-sept (15) lots suivants :
 - Lot n°1 : Réhabilitation de trois (3) pavillons de l'hôpital psychiatrique de Mélen ;
 - Lot n°2 : Réhabilitation du Centre de santé de NZamaligué (Ntoum) ;
 - Lot n°3 : Réhabilitation du Centre Médical de Cocobeach ;
 - Lot n°4 : Réhabilitation du Centre Médical de Kango ;
 - Lot n°5 : Réhabilitation du Centre Médical de Mbigou ;
 - Lot n°6 : Réhabilitation du Centre Médical de Moabi ;
 - Lot n°9 : Construction d'un poste de livraison HTA au CHRAB de Franceville ;
 - Lot n°10 : Fourniture et installation d'un scanner au CHRAB de Franceville ;
 - Lot n°11 : Fourniture et installation d'un scanner au CHR George RAWIRI de Lambaréné ;
 - Lot n°12 : Fourniture et installation d'un scanner à l'hôpital d'arrondissement de la Peyrie ;
 - Lot n°15 : Fourniture et installation équipements d'un appareil de radiologie au CHRAB de Franceville ;
 - Lot n°16 : Fourniture et installation équipements d'un appareil de Mammographie au CHRAB de Franceville ;
 - Lot n°17 : Fourniture et installation équipements d'anesthésie et de réanimation au CHRAB de Franceville ;
 - Lot n°18 : Fourniture et installation équipements de laboratoire au CHRAB de Franceville ;
 - Lot n°19 : Fourniture et installation d'une unité mobile de production d'oxygène au CHRAB de Franceville.
- PARTICIPATION**
Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.
- CRITERES DE QUALIFICATION**
En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.
- RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS**
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 F CFA par lot. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Ministère de la Santé

Direction Générale de la Planification, des Infrastructures et des Equipements

BP : 50 Libreville, Tel : 077 679 914 / 066 839 860 / 066 128 616
Mail : eliondo@yahoo.fr / ambalangua@yahoo.fr / ferdinandkoumba@gmail.com

- CRITERES D'EVALUATION**
Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.
- DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION**
Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus le **mardi 27 juillet 2021** à 10 heures au plus tard et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant HT de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.
- Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant aux plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.
- OUVERTURE DES PLIS**
Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le même jour **mardi 27 juillet 2021** à 11 heures dans la salle de réunion de la Direction Générale de la Planification, des Infrastructures et des Equipements (DGPIE), sise à Oloumi (Libreville).

P. Le Directeur Général
P.O. Le Directeur Général Adjoint



Serge Christian PIRON

Le Ministre de la Santé



Dr Guy Patrick OBIANG NDONG